

ET LA PREVENTION DES TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES
POUR LE MOIS DE JANVIER 2017 :

Dans le cadre du suivi des toxi-infections alimentaires collectives et la protection du consommateur du risque lié au non respect de la chaîne du froid et des conditions d'hygiène et de salubrité des aliments lors de leur mise à la consommation, un dispositif relatif à la surveillance des cantines des établissements scolaires et des centres de formation professionnelle ainsi que des restaurants universitaires . a été mis en place par les services de la Direction du Commerce de la Wilaya de Tizi-Ouzou depuis la rentrée sociale 2012-2013 ; Par conséquent, le contrôle de ces structures se fait systématiquement durant toute la période scolaire.

A cet effet, Pour le mois janvier 2017, le contrôle au niveau des cantines des établissements scolaires, des CFPA ainsi que des restaurants universitaires est comme suit :

| Mois | Lieu | Nombre d'établissements inspectés | Nombre de repas préparés /jour | Nombre d'élèves/ Stagiaires /Etudiants qui mangent à la cantine | Nombre de personnel de la cantine sensibilisée |
|---------------------|----------------------------------|--|---------------------------------------|--|---|
| Janvier 2017 | <i>Etablissements scolaires</i> | 09 | 3866 | 3698 | 61 |
| | <i>CFPA</i> | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | <i>Résidences Universitaires</i> | 01 | 4800 | 4500 | 38 |
| Total | / | 10 | 8666 | 8198 | 99 |

Campagne de sensibilisation en milieu scolaire :

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation, d'information et de vulgarisation en direction des élèves des établissements scolaires et des stagiaires des CFPA est menée par les services de la Direction du Commerce de la Wilaya de Tizi-Ouzou afin de leur inculquer une culture de protection du consommateur.

Aussi, les thèmes abordés lors de cette campagne de sensibilisation sont comme suit :

1-Les conditions d'hygiène et de salubrité à respecter conformément au D.E n°91-53 du 23/02/1991 ;

2-Les droits et obligations des consommateurs ;

3- ; Un comportement éco-citoyen par l'interdiction d'exposition des produits sur la voix publique et la lutte contre l'agression de l'environnement.

Le bilan de cette opération est détaillé dans le tableau ci-dessous :

| Mois | lieu | Nombre d'établissements ayant bénéficié de la campagne de sensibilisation | Nombre d'élèves sensibilisés | Corps pédagogique | Personnel de la cantine |
|---------------------|----------------------------------|--|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| janvier 2017 | <i>Etablissements scolaires</i> | 05 | 366 | 13 | 01 |
| | <i>CFPA</i> | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | <i>Résidences Universitaires</i> | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Total | / | 05 | 366 | 13 | 01 |